

LA SARL LES SERRES VERMEIL

Projet Construction multi-chapelles double paroi gonflable pour une production en Agriculture Biologique.



Présentation du projet :

- 1) Présentation de l'entreprise
- 2) Présentation globale du projet
- 3) Axe stratégique du projet :
 - Caractère innovant
 - Impact Commercial , économique et financier
 - Impact environnemental et énergétique
 - Impact social
 - Intégration filière concernée
- 4) Indicateurs économiques :
 - Simulation économique

1. Présentation de l'entreprise

La Sarl les Serres Vermeil est une exploitation agricole spécialisée dans les cultures maraichères sous abri depuis plus de 20 ans maintenant .

L'exploitation comporte majoritairement des installations en serre verre qui datent des années 80 .

Aujourd'hui le niveau des équipements ne correspond plus aux exigences du marché en terme de performance économique et qualité produit.

A ce jour la Sarl Les Serres Vermeil exploite 4,4Ha de serres sur la commune de Palau del Vidre.

Les cultures sont des cultures sous serre hors sol de concombre et fraise gariguette. En début d'année 2017 nous avons construit une serre multi-chapelle plastique afin de s'orienter vers des cultures en Agriculture Biologique.

Cette exploitation est tournée également vers les énergies renouvelables avec une chaudière biomasse. Dès l'année prochaine elle devrait recevoir une centrale de cogénération .

Par ailleurs nous avons récemment réinvesti dans des équipements de chauffage économe et respectueux de l'environnement.

La production issue de l'exploitation est commercialisée sous la marque Les Paysans de Rougeline.

2. Présentation globale du projet

La Sarl Les serres Vermeil projette donc la construction d'un outil serre multi chapelles pour la production en Agriculture Biologique. Cet outil sera installé sur la commune de Palau del Vidre et couvrira une surface de 39000m².

L'enjeu majeur pour la réussite de ce projet est la création d'une structure **rentable**, privilégiant des **pratiques culturelles respectueuses de l'environnement** et garantissant aux consommateurs une production de fruits gustatifs et **certifiés en Agriculture Biologique**.

L'aboutissement en fait un projet pilote et novateur:

- l'outil construit, multi-chapelles double paroi gonflable, aura des caractéristiques surface, hauteur, ventilation, étanchéité..., qui ont été définies en tenant compte des besoins agronomiques de la culture de tomate et de la nécessaire protection vis-à-vis des maladies et ravageurs.
- Cette serre sera raccordée à la chaudière biomasse. Ce chauffage permettra une production hâtée de tomates bio et un assainissement sanitaire de la culture.

Les principaux résultats attendus sont :

- une production de tomates certifiés Agriculture Biologique d'environ 270 tonnes par an
- Des tomates de qualité grâce à une optimisation de la production: une gestion rigoureuse de l'irrigation, de la fertilisation et des conditions climatiques de la serre
- l'amélioration des conditions de travail et de l'ergonomie des postes: le travail « à hauteur d'homme » et l'utilisation de matériel réduisant considérablement les efforts (chariots de récolte notamment) permettront de réduire considérablement la pénibilité.
- la création d'emplois permanents et temporaires.

La production issue de cette exploitation sera commercialisée sous la marque ROUGELINE.

3. Réponse aux 5 axes d'analyse et de sélection

3.1 Caractère innovant du projet

C'est un projet pilote et novateur à la fois pour La Sarl Les Serres Vermeil mais aussi pour le groupe Rougeline.

En effet, les ambitions portées par ce projet sont de répondre aux préoccupations et attentes des citoyens, des consommateurs et de nos clients :

- réduire considérablement l'impact de la production sur le milieu
- augmenter la qualité des produits consommés : **offrir une gamme de produits certifiés AB** avec les qualités nutritionnelles et gustatives attendues.
- offrir de nouveaux emplois dans un environnement de qualité et réduire la pénibilité du travail
- Offrir des tomates certifiés bio dans une période de l'année où ce sont les importations qui dominent (avril-mai).

Ainsi :

- L'outil : Le projet de La Sarl Les Serres Vermeil consiste à la construction d'une serre plastique DPG parfaitement adaptée pour la culture de tomate sol : elle permet une bonne maîtrise des paramètres climatiques de la culture avec une bonne aération du fait de l'automatisation des ouvrants. Cette bonne aération est une des méthodes prophylactiques, essentielles en production biologique, les plus efficaces contre toutes les maladies cryptogamiques et notamment le botrytis.

- Le chauffage de la culture : La SARL Les Serres VERMEIL qui produit des cultures sur le site atenant dispose d'une énergie renouvelable délivrée par une chaudière Biomasse. Elle est en capacité de proposer cette énergie alternative pour le démarrage de la culture, une action vertueuse pour l'aspect sanitaire des plantes.
- La ou les variétés cultivées : toujours dans un objectif de répondre aux attentes des consommateurs, les variétés cultivées devront répondre à un cahier des charges qualitatifs et gustatifs. Le choix s'est porté tout naturellement sur des variétés anciennes et des grappes gustatives.
- Ce projet sera pilote à la fois pour le producteur, pour l'OP à laquelle il appartient et pour Rougeline qui commercialisera le produit fini. Fort de son expérience et de sa crédibilité en tomate auprès de sa clientèle Française, Rougeline soutient ce projet : 2015 a vu l'émergence d'une production certifiée Bio au sein du groupe, avec une production de tomates cerise par des producteurs apporteurs, destinée au marché Français. Le succès de ce programme commercial contractualisé encourage Rougeline à développer à la fois des volumes et une segmentation certifiée. Ce projet s'inscrit donc dans ce développement attendu avec des producteurs adhérents.

3.2 Impact commercial, économique et financier

Impacts sur les rendements et sur la qualité

La mise en place d'une culture courte de tomate plantée en février dans un tel outil permet d'avoir une densité optimisée et des rendements au m² élevés. Avec cette culture on peut espérer produire environ 18 kg/m² avec un arrêt des cultures fin juillet. De plus, elle augmentera la garantie de produire des tomates de haute qualité : en réduisant ainsi la non qualité et les écarts liées aux contraintes sanitaires, elle assurera de meilleurs rendements.

L'arrêt programmé fin juillet doit permettre la mise en place d'un engrais vert aux multiples vertus.

Impacts sur les coûts et les marges

Grâce aux équipements présents sur le site ou installés dans le projet, il est attendu une meilleure gestion de la ressource en eau, des engrais, du climat et des parasites.

Impacts sur le chiffre d'affaires :

En 2017, la première année de production de LA SARL LES SerresVermeil aura un chiffre d'affaires estimé à 590 k€.

Impacts sur la stabilité de l'entreprise et son développement

Cette stabilité passe avant tout par l'investissement de la serre qui assure et protège des aléas climatiques tout en étant très compétitif. La création de cette culture de tomates Bio sous abris va générer à terme de nouveaux emplois.

Au niveau de l'organisation de producteurs et du metteur en marché : l'arrivée de ce nouveau fruit permet de développer le segment fruit rouge et ainsi d'étoffer cette gamme proposée aux clients. Dans cette filière de spécialistes, il est impératif d'offrir au metteur en marché une gamme élargie régulière et qualitative.

La création de cette nouvelle production va dynamiser le tissu agricole local et régional en induisant des emplois directs et indirects :

- sur l'exploitation
- avec les fournisseurs (emballage, matériel, intrants, transporteurs, techniciens...)

- dans l'organisation de producteurs : plus de volumes, plus d'emplois, plus de diversité et meilleure représentativité dans la gamme fruits rouges.

- sur le groupe Rougeline (metteur en marché) : le projet de la SARL LES SERRES VERMEIL s'inscrit dans le cadre du développement commercial de Rougeline. A ce jour la volonté de l'entreprise ROUGELINE est de satisfaire non seulement les attentes de ses clients mais aussi celles des citoyens.

Les volumes de cette production participent à l'élaboration du plan de commerce de ROUGELINE.

3.3 Impacts environnemental et énergétique

➤ Raccordement à une production d'énergie renouvelable

Le raccordement à la chaudière biomasse va permettre à l'exploitation de disposer d'un minimum de chaleur pour le début de saison. La puissance délivrée (42 W/M^2) se situe bien en dessous des 100 W/m^2 , nous sommes donc dans un outil « serres froides » selon la convention.

100% de l'énergie utilisée par l'exploitation sera donc d'origine renouvelable, la chaudière gaz naturel étant en secours.

➤ Efficacité énergétique

Dans le projet considéré, l'ensemble des équipements comme la serre DPG elle-même, les systèmes de chauffage, la bâche tampon gérée en système open buffer, l'ordinateur climatique à intégration de températures permettront une gestion précise des paramètres climatiques de la serre tout en minimisant les besoins en puissance de chauffe.

Dans le cas présent la quantité d'énergie fossile (kWh) nécessaire à la production d'un kg de tomate serait, du fait du choix d'une source d'énergie entièrement renouvelable, de 0 kWh/kg contre 1.3 kWh/kg si on disposait uniquement d'énergie fossile.

➤ Climat via les émissions de GES

Le choix fait sur la puissance (serre froide), en matière d'équipements, de source d'énergie se traduira ici par une diminution considérable du rejet de gaz à effet de serre. Du fait de l'utilisation de l'énergie renouvelable, le rejet de GES passerait de 0.2 kg/kg tomate produit (utilisation d'énergie fossile) à 0 kg/kg produit soit une réduction des émissions de 100%.

L'impact de ce projet sur l'émission de GES s'avère très positif par rapport aux pratiques courantes.

➤ **Pollution de l'air**

La protection Biologique Intégrée sera mise en œuvre sur ce projet. Cette technique se traduira par des observations régulières de l'état de santé des plantes et introduction aussi bien préventive que curative des auxiliaires permettant un contrôle naturel des ravageurs. De ce fait l'air ne sera pas pollué par les particules d'insecticides contenus dans les embruns produits lors des traitements.

➤ **Qualité de l'eau**

Une rotation avec un engrais vert (association graminées -légumineuse) va avoir une action bénéfique sur la structure du sol, mais aussi sur le taux de matière organique, et d'éléments minéraux pour la plante.

Un apport d'amendements organiques, conformes à la réglementation de l'agriculture Biologique, se fera en intersaison avant la culture de tomate et selon un plan de fumure basé sur des analyses de sol préalables. Cet apport d'éléments fertilisants, sous forme peu lessivable sera fixé par le complexe argilo-humique du sol.

De ce fait, les quantités de fertilisants et notamment de nitrates rejetés dans le milieu seront considérablement réduites par rapport aux pratiques courantes. On peut considérer que ces rejets n'auront qu'un très faible impact sur le milieu et particulièrement sur la qualité des eaux.

➤ **Consommation des ressources**

Eau :

Pour la production de tomate en sol sur un cycle court (février- juillet), la quantité puisée dans le milieu est sous le climat de la région Roussillon de l'ordre de 5000 m³/ha/an basée sur l'ETP serres. Du fait des performances de cet outil de production, la quantité d'eau nécessaire à la production de tomate est de 27l/kg produit.

L'incorporation de l'engrais vert mis en rotation avec la culture de tomate, permettra une augmentation de la matière organique du sol contribuant ainsi à une meilleure rétention du sol.

L'impact apparait comme très positif par rapport aux pratiques courantes.

FERTILISANTS :

Ce cycle vertueux fait que la quantité d'azote nécessaire à la production d'un kg de tomate sera nettement inférieur au 1g/ Kg produit.

ENERGIE et émission de GES : Etant donné que cette culture de tomate reste une culture de saison utilisant très peu d'énergie, et quela totalité du chauffage sera assuré par de l'eau chaude issue d'énergies renouvelables, la réduction de la consommation d'énergie fossile ramenée au kg produit est dans ce cas de 100%.

INTRANTS PHYTOSANITAIRES DE SYNTHÈSE :

La démarche de l'exploitation est de produire des tomates certifiées Agriculture Biologique. Tout sera mis en œuvre pour aboutir à l'IFT conventionnel nul grâce aux mesures prophylactiques et à la mise en place de la protection biologique intégrée. L'usage de méthodes alternatives, de produits de la liste NODUVERT complètera la panoplie pour aboutir à un tel résultat. Les Serres Vermeil s'imposent donc des objectifs de moyens mais aussi un objectif de résultat.

REDUCTION DES DECHETS :

Le recyclage des matériaux tels que les plastiques et les substrats est mise en œuvre sur nos exploitations respectives. Il en va de même pour les emballages pesticides pour lesquels LA SARL LES SERRES VERMEIL participe à la collecte des PPNU et des EVVP.

3.4 Impacts social

➤ Emplois

La réalisation de ce projet devrait se traduire par la création de plusieurs emplois sur l'exploitation, avec 2 permanents et 2.5 temporaires. Par ailleurs ce travail, même si dans certains cas fait appel à la main d'œuvre saisonnière, offre des perspectives de stabilité à moyen voire à long terme pour les salariés.

➤ Conditions de travail

La mise en œuvre de ce projet, du fait de l'outil bien aéré, ombré et abrité offre un confort de travail toute l'année. La culture en elle-même de la tomate, palissée depuis le sol permet de bonnes positions ergonomiques de récolte, qui se traduit par une moindre pénibilité. De même, l'utilisation de chariots de récolte et de travail réduira considérablement les efforts et la manutention de charges lourdes.

La production en agriculture biologique expose faiblement voire nullement les salariés aux produits de traitements.

3.5 Intégration du projet au sein du secteur ou de la filière concernée

La construction de serres est capitale car elle est l'outil N°1 de la mise en place du plan d'actions du projet d'entreprise au niveau commercial pour ROUGELINE, stratégie à laquelle adhère l'exploitation.

Les chiffres nationaux concernant la production de légumes AB parlent d'eux-mêmes : la consommation de produits BIO progresse chaque année de 5 à 10% alors que dans le même temps la production française augmente plus faiblement.

Ce projet de construction de nouvelles serres est donc particulièrement important pour Rougeline : il correspond à une demande commerciale clairement affichée par ROUGELINE et contribue au dynamisme de la filière BIO française : cette production viendra conforter l'offre nationale face à des importations extra-communautaires, tout particulièrement grâce à une recherche d'une production printanière hâtée.

Stratégie Commerciale de ROUGELINE: Celle-ci peut se résumer dans les 4 points suivants :

- Créer et partager la valeur de nos fruits et légumes
- Adapter nos offres aux évolutions des consommateurs et des marchés
- Investir tous les circuits de distribution (grande distribution, grossistes, export...)
- Proposer une action commerciale autour des valeurs de notre marque

Plan d'actions : Parmi les grands points auxquels va concourir le projet de l'exploitation de LA SARL LES SERRES VERMEIL nous retiendrons :

- L'augmentation de la **visibilité** de notre marque et sa **stabilité** sur les marchés
- Le renforcement de notre politique d'**innovation** et de **différenciation** qui nous donne des avantages concurrentiels
- Un positionnement fort reposant sur 3 piliers :
 - Le **goût** avec une segmentation de notre gamme (typologies anciennes par exemple)
 - La sécurisation du consommateur sur **l'origine** avec le concept de **proximité** sur nos 3 régions, Sud-Ouest, Roussillon, Provence et le slogan « C'est d'ici ».
 - La sécurisation du consommateur et des distributeurs sur **nos bonnes pratiques agricoles respectueuses de l'environnement** inscrite dans une démarche de développement durable et RSE.
- L'amélioration notre **compétitivité** et la **maitrise de nos coûts** dans un univers très concurrentiel.

4. Indicateurs économiques:

LIBELLE	ANNEE N-3		ANNEE N-2		ANNEE N-1		ANNEE N		ANNEE N+1		ANNEE N+2		ANNEE N+3	
	2013-2014	2014-2015	2014-2015	2015-2016	2015-2016	2016-2017	2016-2017	2017-2018	2017-2018	2018-2019	2018-2019	2019-2020	2019-2020	2019-2020
EXERCICE	466	409	437	996	1370	1650	1880							
Chiffre d'affaire (CA) en K€	67 437	68 361	98 660	202 870	279 048	336 080	382 927							
Excédent brut d'exploitation (EBE) en €	66 117	68 530	98 538	195 530	268 952	323 920	369 073							
Capacité d'autofinancement (CAF) en €	244 820	191 930	140 985	844 521	1 161 640	1 399 056	1 594 076							
Dettes moyen long terme (DMLT) en €	7 544	472	5 679	65 177	89 651	107 974	123 025							
Trésorerie en €	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000							
Capital social en €														
Unité de travail annuel (UTA)														
- exploitant	1 668	1 668	1 668	1 668	1 668	1 668	1 668							
- salariés permanents	4 064	1 548	1 950	1 950	2 682	3 230	3 681							
- salariés temporaires	4 129	9 037	8 363	15 931	21 913	26 392	30 071							
Volume commercialisé par production (tonnes tomates)	320	320	320	600	780	939	1 070							

